



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2019

Délibération n° 04

Date de convocation

08.02.19

Date d'affichage

12.02.19

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 35

Objet : Cession de deux gradins à la société Poly Equipements

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. F. PERIDON par M. P. SEDARD – Mme N. GILLES par M. Y. LERAY – Mme D. LABORDE par M. F. BOURDEAU – M. HAMDANI par M. M. BAFFIE – Mme KD. MAKOUTA par Mme F. SAVY – Mme MC. BARTHES par Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO par M. P. SAINSARD.

Monsieur Daniel ROUSSAUX a été élu secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

VU l'avis de la commission Administration-Finances,

CONSIDERANT la proposition de la société Poly-Equipements d'acquiescer deux gradins mobiles appartenant à la Commune pour un prix unitaire de 7 500 euros.

CONSIDERANT que la société Poly-Equipements s'est engagée à prêter ces deux gradins à la Commune à l'occasion du marathon du 1^{er} mai,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de céder deux gradins mobiles à la société Poly-Equipements pour un montant total de 15 000 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 19 février 2019

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 35
Contre : -
Abstentions : -